RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 01271
Numéro SIREN : 814 556 130
Nom ou dénomination : ABD FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2017 sous le numéro de dépôt 4534

cecom audit
Société de commissariat aux comptes

Commissaires aux comptes associés
Fabien LECONTE
David LEMIÈRE
Cyril LENORMAND
Frédéric LETERRIER

S.A.S. ABD FINANCES

Rue des Frères Lumière
Z.I. SUD
14120 MONDEVILLE

R.C.S. CAEN 814.556.130

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES APPORTS EN NATURE PAR MESSIEURS BENOIT DUHAMEL, DENIS BOUQUET ET LA SOCIETE JUSTEPH CONSENTIS A LA SAS ABD FINANCES

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 20 juin 2017, concernant les apports en nature consentis par Messieurs Benoît DUHAMEL, Denis BOUQUET et la société JUSTEPH à la SAS ABD FINANCES, nous avons établi le présent rapport sur la valeur desdits apports en nature, conformément à l'article L.225-147 du Code de commerce.

La valeur des apports a été arrêtée dans le contrat d'apport. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission : cette doctrine requiert la mise en œuvre des diligences destinées à apprécier la valeur des apports, et à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'apport et d'une soulte.

A aucun moment, nous ne nous sommes trouvés dans l'un des cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance prévus par la loi.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1. Présentation de l'opération

L'opération proposée consiste en l'apport en nature de :

- 220 actions de la société « SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS », représentant 53,66 % de son capital social,
- une créance de 25.897,07 €.

Les apports (actions et créance) sont détenus par les apporteurs.

1.2. Société bénéficiaire de l'apport

La société ABD FINANCES est une société par actions simplifiée, au capital de 51.000 € (5.100 actions d'une valeur nominale de 10 €).

Son siège social est fixé rue des Frères Lumière – Z.I. SUD à MONDEVILLE (14120).

Elle est immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 814 556 130, depuis le 6 novembre 2015.

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la souscription, l'acquisition, la gestion, la vente et la détention de tous titres et droits mobiliers, la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés qu'elle qu'en soit l'activité et, notamment, dans toutes sociétés ayant pour objet le transport de marchandises ou l'affrètement, et d'une manière générale, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, créées ou à créer,

- la participation, directement ou indirectement, à la constitution, à l'administration et au contrôle de toutes sociétés, soit par prise de participation directe ou indirecte, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription, d'acquisition, ou d'échange de valeurs mobilières, obligations, droits ou biens sociaux, de fusion, de société en participation, de groupement d'intérêt économique, ou autrement, ainsi que par comptes courants ou prêts d'actionnaires, à court terme et à long terme,
- l'animation de toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations de services, y compris l'assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, le conseil en organisation, la réalisation d'études de marché au bénéfice de ses filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte,
- et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Elle clôture ses comptes annuels le 31 décembre de chaque année.

Les derniers comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 2016, ont été approuvés par l'assemblée générale de la société en date du 17 juin 2017.

Elle est dirigée par Monsieur Benoît DUHAMEL, en sa qualité de président.

1.3. Apports

Suivant le projet de traité d'apport, les apports s'élèvent à 310.797,07 € :

- 220 actions de la société « SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS », valorisées à hauteur de 284.900 €,
- une créance de 25.897,07 €, valorisée pour son montant nominal.

La société SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS est une société anonyme (à directoire et conseil de surveillance) au capital de 410.000 € (410 actions d'une valeur nominale de 1.000 €).

Elle a pour objet :

- l'affrètement et l'organisation de transports, l'organisation logistique de transport de marchandises,
- l'entreposage de marchandises, le stockage frigorifique et non frigorifique,
- le transport routier de marchandises, transport de produits frais,
- service de transport public de marchandises, de location de véhicules industriels avec ou sans chauffeur, la commission en transport et le déménagement, l'entrepôt et la manutention, la commission en douane,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

FZ

Elle est immatriculée au RCS de COUTANCES sous le numéro 530 777 747, depuis le 10 mars 2011.

La société est dirigée par un directoire et un conseil de surveillance :

- Monsieur Denis BOUQUET est membre et président du directoire,
- Monsieur Benoît DUHAMEL est membre du directoire et directeur général.

Elle clôture ses comptes annuels le 31 décembre de chaque année.

Ses derniers comptes annuels ont été arrêtés au 31 décembre 2016. Ils ont été approuvés par l'assemblée générale en date du 17 juin 2017.

Le capital de la société SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS est détenu par différents actionnaires dont les apporteurs qui sont les trois actionnaires les plus importants :

- Monsieur Denis BOUQUET	60 actions, soit 14,63 %,
- Monsieur Benoît DUHAMEL	120 actions, soit 29,27 %,
- SAS JUSTEPH représentée par Monsieur Daniel MARTIN	121 actions, soit 29,51 %.

Dans le cadre de l'organisation de leurs activités, les apporteurs font apport de :

- Monsieur Denis BOUQUET :	
o 60 actions S.N. VP TRANSPORTS valorisées	77.700,00 €
o une créance de 25.897,07 € valorisée	25.897,07 €
	103.597,07 €
- Monsieur Benoît DUHAMEL :	
o 80 actions S.N. VP TRANSPORTS valorisées	103.600 €
- La SAS JUSTEPH :	
o 80 actions S.N. VP TRANSPORTS valorisées	103.600 €

Soit un apport total de 310.797,07 €.

Ces apports seront rémunérés par l'attribution de 4.548 actions nouvelles de la SAS ABD FINANCES (valeur nominale 10 €) émises au prix de 68,33 €, à savoir, respectivement :

- Monsieur Denis BOUQUET	1.516 actions :	15.160 €
- Monsieur Benoît DUHAMEL	1.516 actions :	15.160 €
- SAS JUSTEPH	1.516 actions :	15.160 €
		45.480 €

La société ABD FINANCES procèdera à une augmentation de capital de 45.480 €, avec création d'une prime d'apport de 265.284,84 € et d'une soulte de 32,23 €.

2. DILIGENCES ACCOMPLIES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission afin :

- de vérifier la réalité, la propriété et la libre disposition des titres apportés,
- d'apprécier la valeur attribuée aux apports,
- de procéder à une approche directe de la valeur globale des apports,
- de vérifier jusqu'à la date d'émission du présent rapport l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

Notre mission a pour objet la validation de la valeur des apports effectués à la SAS ABD FINANCES.

Nous avons en particulier :

- procédé à des entretiens avec les dirigeants et les conseils des sociétés ABD FINANCES et SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS pour appréhender le contexte de l'opération proposée, en analyser les modalités économiques, comptables, juridiques et fiscales,
- examiné le contrat d'apport ainsi que le texte des résolutions présenté à l'assemblée générale, appelée à statuer sur l'apport,
- apprécié les méthodes d'évaluation mises en œuvre pour valoriser les apports et la pertinence de l'évaluation retenue pour les titres de la société SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS.

Afin de nous assurer de la fiabilité des états financiers et des informations comptables qui nous ont été communiqués, nous avons :

- examiné les comptes clos au 31 décembre 2016 des sociétés parties à l'opération,
- examiné la situation intermédiaire au 31 mars 2017 de la société SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS,
- procédé à l'ensemble des contrôles que nous avons estimés nécessaires.

Nous nous sommes assurés de la certification pure et simple des comptes annuels au 31 décembre 2016 des sociétés ABD FINANCES et SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS.

La valeur des apports induit une valeur globale de la société SOCIETE NOUVELLE VP TRANSPORTS, de l'ordre de 531 K€. Au 31 décembre 2016, les capitaux propres de la société s'élèvent à + 545 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2016 (12 mois) s'établit à 13.653 K€ pour 13.367 K€ en 2015 (12 mois).

Le chiffre d'affaires moyen sur les 3 derniers exercices s'élève à 13.250 K€ (en progression régulière) et le résultat net moyen s'élève à + 168 K€.

Nous avons pris connaissance de l'analyse du parc véhicules (tracteurs et semi-remorques) afin d'apprécier les plus ou moins-values latentes. L'effectif moyen de l'exercice 2016 est de 139 personnes.

Nous avons également mis en œuvre, afin de tester la valeur des apports, des approches de valorisation basées sur l'actif net réévalué et la rentabilité.

Nous nous sommes assurés de l'existence de la créance apportée pour 25.897,07 €.

Au terme de nos travaux, il n'y a pas lieu de remettre en cause la valeur des apports.

3. CONCLUSION

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports s'élevant à 310.797,07 €, n'est pas surévaluée et, en conséquence, est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de 45.480 € (4.548 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale) de la société ABD FINANCES, majorée d'une prime d'apport de 265.284,84 € et d'une soulte de 32,23 €.

Agneaux, le 31 Juillet 2017

Le commissaire aux apports,
CECOM AUDIT,
Société de commissariat aux comptes
Représentée par Frédéric LETERRIER
Commissaire aux comptes associé